



MUNICIPALITÉ DE  
**Saint-Pierre-  
les-Becquets**

**Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets**  
**MRC de Bécancour**  
**Province de Québec**

## **Avis de motion**

**Ronald Bond** donne **avis de motion** qu'il sera présenté pour adoption à une séance ultérieure du conseil municipal le règlement suivant :

- Règlement # **2020-36** modifiant le plan d'urbanisme # 2011-158

Le règlement vise à :

- ajuster l'affectation villégiature avec les limites de propriétés;
- ajouter une nouvelle portion à l'affectation publique (système municipal de traitement des eaux);
- agrandir l'affectation mixte au détriment des affectations institutionnelle et commerciale;
- ajuster, de façon mineure, plusieurs affectations avec les limites de propriétés;
- protéger le noyau historique composé de l'église, du presbytère et du manoir Baby-Méthot par sa réglementation d'urbanisme régulière plutôt qu'en constituant un site du patrimoine.

Avis est également donné que le projet de règlement est disponible pour consultation sur le site Internet de la municipalité : <http://st-pierre-les-becquets.qc.ca/> ou au bureau municipal du 110, rue des Loisirs durant les heures d'ouverture régulières.

Donné à Saint-Pierre-les-Becquets, le **7 juillet 2020**.

Martine Lafond,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière